

**INSTALLATION
VIABILITE
VIVABILITE
AVENIR**



Le cheval de trait est une espèce animale comprenant neuf races en France. En Ariège, deux races sont majoritairement élevées, le comtois et le breton.

Le cheval de trait dont la majeure partie de la production est destinée à la boucherie se distingue aussi dans différents domaines. Nous le retrouvons notamment dans les villes pour le ramassage des ordures, pour l'entretien des espaces verts..., dans les zones escarpées, il participe à l'entretien des montagnes. Certains chevaux sont aussi utilisés dans des centres équestres comme chevaux de cour, d'autres pour l'attelage, sous la selle...

Pour conclure, un élevage équin peut bien s'utiliser en complément d'une autre espèce animale et plus particulièrement de celle des bovins.

**Laurent Metge,
Président du syndicat des
chevaux de trait**

**Syndicat Ariégeois
des Eleveurs de
Chevaux de Trait**

**Jeunes
Agriculteurs
Ariège**

SYNDICAT DES CHEVAUX DE TRAIT

➡ Informer les jeunes

. Communication par le biais d'une plaquette disponible au Point Info Installation autour des activités de chevaux de boucherie ou d'élevage de chevaux de trait, complémentaires sur les exploitations du département.

. Communication dans le journal Terres d'Ariège sur les aides à la production.

➡ Un appui technique

Appui technique sur la mise en place d'un projet équin et sur l'organisation de la filière ainsi que les références technico-économiques du département et de la région.

➡ Un accompagnement pour la mise en place de projet

Accompagnement technique pour la mise en place d'équidés en diversification au sein d'une exploitation, en tant qu'atelier complémentaire au niveau du revenu et sur la gestion du pâturage.

➡ Parrainage

Pour aller plus loin dans la découverte de la production de chevaux de boucherie, Monsieur Jean-François Bataille et Monsieur Robert Soulages, éleveurs sur le canton du Quérigut, sont à votre disposition.

**Le Syndicat des chevaux
de trait**

**Le Président des Jeunes
Agriculteurs de l'Ariège**

➡ **Qui sommes-nous ?**

Le syndicat est une entité ayant pour objet l'étude et la défense des droits et des intérêts matériels et moraux de la profession et de resserrer les liens qui unissent tous les éleveurs.

Il a notamment pour but :

- L'organisation de l'élevage en collaboration avec l'Institut Français du Cheval et de l'Élevage,
- La promotion d'un élevage départemental de qualité,
- La réalisation d'études,
- L'information sur les aides pouvant exister en faveur de l'élevage équin et de l'utilisation, ...

➡ **Comment nous contacter ?**

Le siège social est situé à la Chambre d'Agriculture de Saint-Girons

5 rue Trinqué 09200 SAINT-GIRONS

Le technicien référent : Jean-Marie MORTAUD

Tél : 05 61 66 14 23

Syndicat Ariégeois

des Eleveurs de

Chevaux de Trait